

et à son esprit chrétien, un typographe, malgré quelques placements aventureux qui ont englouti ses premières économies, est arrivé à l'âge de cinquante-quatre ans à élever sa famille d'une façon fort honorable. Il possède une assurance sur la vie de 2 500 francs à la Caisse d'économie (Caisse d'épargne), et bien qu'il n'exige des deux fils vivant avec lui qu'une modeste redevance pour prix du logement et de la nourriture, il parvient à mettre de côté 292 francs par an. Ses fils, qui gagnent 6 et 5 francs par jour, ont contracté des assurances sur la vie de 5 000 francs, et bien qu'ils payent chaque année 134 fr. 50 de cotisations à l'Alliance nationale, ils arrivent à mettre de côté, l'un 1 067 francs, l'autre 438 francs à la fin de l'année. Il est vrai que si ces rudes travailleurs, au risque de scandaliser la Société contre l'abus du tabac, ne dépensent pas moins de 162 fr. 50 en cigares et cigarettes, ils ne fréquentent point les cabarets. Ils trouvent à la maison une nourriture copieuse et parfois recherchée (les livres de cuisine attestent que la famille a absorbé 5 kilos de dinde, 54 kilos de poulet, 7 kilos de saumon, 25 kilos de crème, 20 kilos de biscuits dans l'année), et le dimanche, après avoir entendu les offices au banc de la famille (le père paye 63 fr. 50 par an ce banc à l'église), ils se récréent honnêtement. Les frais extraordinaires que l'on trouve sur le budget de la famille sont un pèlerinage à Sainte-Anne, un voyage à Saint-Augustin, l'assistance à une soirée de Saint-Vincent-de-Paul. Il ne faut pas s'étonner si, sous l'influence de l'esprit chrétien et de l'esprit d'ordre et d'économie qui l'accompagne, les ouvriers sobres et honnêtes jouissent à Québec d'une aisance relative. Ainsi, dans le quartier Saint-Sauveur, sur 1 800 propriétés, près de 1 600 appartiennent à des ouvriers. Ajoutons que le Canadien français ne connaît pas les calculs égoïstes qui étioient notre race en Europe. En 1862, les registres de l'état civil ont constaté 2 194 naissances et seulement 1 539 décès dans cette ville qui comptait alors un peu plus de 60 000 habitants (sa population atteint près de 70 000 aujourd'hui). Malgré les conditions exceptionnelles dans lesquelles se trouve l'ouvrier canadien, l'accord n'est pas toujours parfait entre le travailleur et le patron. M. Lortie raconte dans le chapitre XXI (la monographie n'a pas moins de vingt-trois chapitres) qu'il a fallu la haute autorité morale dont jouit Mgr Bégin pour